

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 janvier 2013

---

**OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 4567

présenté par  
M. Philippe

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La question du mariage homosexuel, et celle de son corollaire l'adoption par les couples homosexuels, est un enjeu de société majeur.

En l'absence d'un débat préalable autour de personnalités incontestables issues des mondes politique, religieux, philosophique et médical, il convient de supprimer l'article premier du présent projet de loi afin que la mesure présentée, soit le mariage pour les personnes de même sexe, soit étudiée minutieusement.